

Les architectures fictives : écriture et architecture de l'Antiquité à nos jours

Une première rencontre scientifique, dont le cadre chronologique était limité à l'Antiquité, a eu lieu les 1^{er} et le 2 février 2013 à l'Université d'Aix-Marseille. Ces journées étaient co-organisées par l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (USR 3155) et le Centre Paul-Albert Février : textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale (UMR 7247). Le centre Paul-Albert Février et CLARE (EA 4593) seront co-organisateurs du colloque prévu à Bordeaux du **23 au 25 octobre 2014**.

Le but de ces journées d'étude est de se demander pourquoi et selon quelles modalités l'architecture peut se constituer en objet littéraire.

Si une architecture est un ensemble d'éléments (plan, élévation, structures architecturales, couverture, décor lié à l'architecture) qui se déploient dans l'espace réel tridimensionnel, une architecture fictive est un ensemble d'éléments qui renvoient à un référent architectural plus ou moins précis et qui se déploient dans l'espace fictif du texte. Dans les textes, les architectures fictives viennent s'insérer dans un espace fictif à plusieurs titres : d'abord parce qu'une réalité matérielle extrinsèque doit trouver un équivalent transposable en mots ; ensuite parce que cet espace est lié à la perception subjective du récit et à l'imaginaire mis en jeu par l'acte de lire, et enfin parce qu'il vient s'inscrire dans une fiction poétique ou romanesque. Cet espace fictif est un espace pour ainsi dire « dématérialisé », ce qui constitue une différence essentielle avec la perception visuelle de l'architecture qui peut varier suivant le regard, mais se fonde sur un référent matériel dont l'existence est tangible.

Divers processus peuvent être à l'œuvre dans le texte, selon que la référence à une architecture réelle est affirmée ou au contraire volontairement effacée. On pourra s'interroger sur les modalités de ce lien à l'existant, entre effet de réel (par exemple dans une littérature à vocation didactique, dans les récits de voyage etc.) et imaginaire, lorsque prévaut la volonté de brouillage, de travestissement ou de détournement des vecteurs de reconnaissance (par exemple dans les contes, la littérature de science-fiction). Les orientations suivantes, parmi d'autres, peuvent être retenues.

-Autopsie et médiation textuelle : les auteurs mettent en œuvre diverses stratégies pour convaincre les lecteurs qu'ils possèdent une connaissance autoptique des monuments décrits, mais passent aussi par la médiation de textes antérieurs, parfois empruntés à la littérature savante. Le texte procède alors d'un jeu de réécriture, revendiqué ou dissimulé, et parfois d'un pur effet d'intertextualité. On pourra évaluer les enjeux littéraires qu'impliquent ces différentes postures adoptées par les auteurs.

-Littérature et production savante : les échanges sont multiples entre la littérature et les textes spécialisés ou techniques, soit que les spécialistes d'architecture ou d'archéologie recourent au genre romanesque pour mieux diffuser leurs travaux (J. J. Barthélemy, F. Mazois, C. Dezobry), soit que les textes littéraires recherchent la caution des ouvrages savants par un procédé d'allusions plus ou moins transparentes, de pastiche ou de citations (Th. Gauthier, G. Flaubert). Lorsque le spécialiste fait un détour par la fiction, il cherche à s'adresser à un public non averti, voire enfantin (par exemple E. Viollet-le-Duc, *Histoire d'une maison*). Lorsqu'une « source » est explicitement citée (par exemple M. Proust / J. Ruskin), il peut être pertinent d'analyser les formes d'appropriation littéraire du discours technique ou savant.

-Littérature et inventaire architectural : de nombreux ouvrages se situent aux frontières entre littérature narrative et production didactique ou savante. C'est le cas des récits de voyage en particulier. Parmi ces textes, certains sont en lien étroit avec l'architecture, lorsque

le voyage ou l'itinéraire constituent le biais narratif par lequel peut être dressé un inventaire des richesses architecturales de la contrée visitée. On pense évidemment aux *Notes d'un voyage* de P. Mérimée, mais aussi aux *Antiquités Nationales ou recueil de monuments, pour servir à l'Histoire générale et particulière de l'Empire François* d'A-L. Millin ou aux ouvrages « touristiques » de Stendhal.

-Architecture, écriture, exotisme et archéologie : l'écriture, dans bien des cas, doit assumer la part d'étrangeté de l'objet architectural décrit, qu'il appartienne aux cultures extra-européennes et se caractérise par un exotisme re-construit par l'écriture (par exemple les multiples descriptions d'architecture chez P. Loti), ou qu'il ressortisse aux civilisations anciennes. Il s'agit, dans ce dernier cas, de « recréer » un objet intelligible tout en se démarquant de la littérature strictement archéologique (voir, par exemple, les rapports entre *Arria Marcella* ou *La femme de Diomède* de Th. Gauthier et les *Ruines de Pompéi* de F. Mazois). Cette architecture romancée, exotique ou archéologique, peut, du reste, inspirer en retour une architecture matérielle (la Villa pompéienne du Prince Napoléon, dont la source est à chercher dans l'œuvre de F. Mazois lue à la lumière de celle de Th. Gauthier ; la villa Kérylos de Th. Reinach ; les multiples villas mauresques de la deuxième moitié du XIX^e siècle). Mais, en réaction au regard de l'archéologue, la description peut également procéder du « genre » de la ruine.

-Architecture et genres littéraires : différents genres littéraires entretiennent avec l'architecture un lien privilégié. Les modes d'appropriation de l'architecture par le texte sont multiples, de la description à la narration. Depuis l'Antiquité, la description de l'artefact architectural peut être considérée comme un sous-genre (*ecphrasis*) qui trouve un prolongement à l'époque moderne dans les descriptions ou guides destinés à la visite des jardins ou des châteaux. On pourra se demander quel lien ce mode de description spécifique entretient avec d'autres genres littéraires, les œuvres narratives notamment, du conte au roman. La question d'une écriture spécifique se pose en particulier lorsque un même auteur s'est illustré dans plusieurs formes de productions littéraires, comme Madeleine de Scudéry, à la fois auteur de la *Promenade dans les jardins de Versailles* (qui peut être comparée à l'ouvrage sur le même thème rédigé par le roi lui-même) et d'œuvres romanesques où les architectures fictives ont toute leur place.

-Architecture et écriture : la métaphore architecturale (« l'architecture, la construction du texte ») est couramment employée pour décrire la structure ou l'assemblage des composantes de la langue ou du texte. On pourra s'interroger sur les implications d'un tel mode de présentation de la « construction » poétique ou narrative.

-Texte et image : d'autres pratiques artistiques font aussi référence à l'architecture, notamment les arts visuels. L'architecture fictive, dans tous les cas, introduit une structure architecturale dans un espace qui n'est pas le sien à l'origine, tout en imitant (reproduisant, transposant...) ses caractéristiques à l'aide d'un autre langage : les arts décoratifs avec des couleurs, des lignes et des reliefs, les genres littéraires avec des mots. Textes et images se côtoient parfois (enluminures médiévales, illustrations, planches etc.) en développant parallèlement des modes spécifiques d'appropriation et d'interprétation de modèles architecturaux communs. On pourra s'intéresser tout particulièrement aux échos mutuels qui s'établissent entre texte et image par référence à un même objet architectural.

Gaëlle VIARD, MCF Université d'Aix-Marseille – CPAF (UMR 7247)

Renaud ROBERT, PR Université de Bordeaux 3 – CLARE (EA 4593)

Les propositions de communications sont à adresser jusqu'au **31 décembre 2013** à :

renaud.robert@u-bordeaux3.fr